

R.E.P.I.D. Comment ça marche ?



Vous appelez le :

 **04-70-48-51-78**

Horaires du Lundi au Vendredi de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**

L'agent du Pôle Seniors du SESAME reçoit votre appel. Dans un délai de 72h00 (hors week-end), un travailleur social se rend à votre domicile, pour évaluer, avec vous, le type d'intervention répondant au mieux à vos besoins.

Une fois l'entretien effectué, le travailleur social vous remet une « charte d'engagement » indiquant, le jour et l'heure de la prestation d'accompagnement ainsi que le nom de l'étudiant qui viendra à votre domicile.

L'intervenant étudiera aussi avec vous toutes les possibilités de prise en charge dont vous pouvez bénéficier et le cas échéant vous mettra en contact avec le CLIC, afin de répondre au plus près à vos attentes.

Le travailleur social du CCAS reprendra contact une fois l'intervention effectuée afin de connaître votre niveau de satisfaction et d'améliorer si besoin ce service.

R.E.P.I.D.

Ressources Entraide Partage Intergénérationnel A Domicile



**Vous aidez un proche à son maintien à domicile,
avec R.E.P.I.D. bénéficiez de temps pour vous !**

Vous êtes :

- Une personne de **plus de 60 ans maintenue à domicile**
- Un **proche aidant** une personne de plus de 60 ans maintenue à domicile
- Vous ou votre aidant êtes **domicilié(e) à Moulins**

Nous sommes :

- **L'I.C.A.R.A.M.** : Instance de Coordination des Actions en faveur des Retraités de l'Agglomération Moulinoise
- **Le C.C.A.S.** : Centre Communal d'Action Sociale de Moulins
- **L'I.R.F.S.S.A.** : Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale d'Auvergne : Croix Rouge Française
- **Le C.L.I.C** : Centre Local d'Information et de Coordination de l'arrondissement Moulinois

Notre rôle :

- **L'I.C.A.R.A.M.** impulse l'action, en assure sa coordination et sa promotion en respectant l'autonomie des associations, des organismes et des services existants.
- **Le C.C.A.S.** assure l'apport technique et administratif ainsi que l'accompagnement social de l'action pré et post opérationnelle.

- **L'I.R.F.S.S.A.** s'engage à intégrer l'action R.E.P.I.D dans le cadre de la formation afin de sensibiliser les étudiants à l'accompagnement des personnes âgées.
- **Le C.L.I.C.** s'engage à participer à l'information des étudiants ainsi qu'à l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches complémentaires.

R.E.P.I.D. C'est quoi ?

REPID vous offre un service, qui ne se substitue pas aux aides à domicile classiques mais est une intervention ponctuelle complémentaire d'accompagnement de vie pour vous ou vos proches, dans le respect des règles en matière de secret professionnel et d'obligation de réserve et d'intégrité.

REPID vous permet, au plus, **4 fois par mois**, de bénéficier d'un accompagnement par un étudiant de formation sanitaire et sociale, à raison de 1 à 3 heures de présence en soirée la semaine et en après-midi le week-end.

Le but de cette intervention est de :

- Permettre au proche de maintenir un **lien social extérieur**
- Favoriser **les liens intergénérationnels**
- Améliorer **la qualité de vie** des personnes âgées et de leurs aidants
- Participer à la **formation des étudiants**, dans le cadre d'un stage de Santé Publique.

